

Comité technique local de la DDFIP de la Corrèze du 9 juillet 2020

Aujourd'hui comme hier, une seule revendication:

**RETRAIT DU NRP**

Ce CTL a vu la confirmation des informations données par le DDFIP19 lors des réunions de présentation du contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2020-2022.

Les ordres donnés par la direction générale sont bien de rattraper le temps perdu afin d'imposer le NRP au pas de charge.

Depuis le lendemain du second tour des municipales, notre DDFIP de Corrèze a repris son bâton de pèlerin pour tenter de persuader les élus du bien fondé de son projet de destruction des services de la DGFIP.

Nous revenons 1 an en arrière, comme si de rien n'était.

Ce sont bien les 22 trésoreries de la Corrèze qui seront supprimées.

6 SGC devraient reprendre la mission de gestion attribuée aux postes comptables. Le conseil budgétaire et financier serait donné à des CDL ou conseillers aux décideurs locaux.

Le SIE de Ussel passe à la trappe, celui de Tulle présente toutes les caractéristiques d'un service en sursis, le projet de trésorerie hospitalière est réactivé, le PTGC conserve toujours une épée de Damoclès sur sa mission menacée par l'IGN, le recouvrement de l’impôt est transféré aux SIP, le paiement en numéraire chez les buralistes est généralisé.

Que deviennent les agents de tous grades ?!!!

Les héros de la période covid sont sacrifiés.

Après le racket sur leurs jours de congés, l'attribution discriminatoire de la prime, la DDFIP de Corrèze se prépare à les délocaliser de gré ou de force.

Elle se justifie en reprenant les arguments éculés développés par le DG lors du CTR du 18 juin. Entre autres, les petites structures auraient failli car elles ne remplissent pas leur mission correctement !!!

De qui se moque t-on ?!!!

Monsieur le Directeur, où étaient vos points de contacts pendant le confinement ?!!!

Ce sont bien les petites structures qui pendant la pandémie ont, parce que les agents sont polyvalents, tenu le réseau à bout de bras et fait en sorte que le plan de continuité d'activité soit une réussite. Ce sont les agents des structures départementales qui ont suppléé aux carences des grosses structures nationales (CdC, CIS…).

C'est d'ailleurs ce que vous soulignez dans les remerciements que vous adressez à tous les agents quand dans le même temps vous travaillez à détruire leurs missions et leurs emplois.

C'est bien ce que nous rappellerons très prochainement au Président du Conseil Départemental de la Corrèze ainsi qu'à tous les élus à qui nous allons expliquer que la proximité et la survie du service public rendu par la DGFIP passe par le **RETRAIT DU NRP.**